



DISPOSITIONS RELATIVES AU DROIT À L'IMAGE PRINTEMPS DU COMMERCE – 17/06/2024

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, toute personne donnant son accord via le lien d'inscription <https://my.weezevent.com/printemps-du-commerce-de-leurometropole-de-metz-1>, autorise l'agence Inspire Metz à fixer, reproduire et diffuser son image, captée par photographie et vidéo lors de l'événement « Printemps du Commerce de l'Eurométropole de Metz » qui se déroulera le lundi 17 juin 2024.

Les photographies et vidéos seront exploitées directement par l'agence et pourront également être cédées à des institutions partenaires, à la presse et à des éventuelles sociétés tierces, conformément à leurs conditions générales d'utilisation et cela dans le but d'informer sur la manifestation et de manière plus générale pour illustrer le secteur du commerce de l'Eurométropole de Metz (Metz Métropole).

Inspire Metz ne pourra être tenue pour responsable des manquements commis par les institutions et/ou sociétés tierces auxquelles seront cédés les droits d'utilisation de la photographie et de la vidéo.

La fixation, reproduction et représentation de ces images sont autorisées sur tout support connu (document imprimé ou numérique, réseaux sociaux, sites internet...) et inconnu à ce jour, par extraits ou en intégralité, et dans le monde entier.

Ces photographies et vidéos sont uniquement destinées à promouvoir les actions et le territoire de Metz et son agglomération.

Cet accord est conclu pour une durée de 50 ans.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune contrepartie pécuniaire.

Inspire Metz s'engage à ne procéder à aucune dénaturation de l'image de nature à porter préjudice et s'interdit de procéder à une exploitation des photos susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation.

En application des articles 39 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent.

Chacun pourra ainsi par courrier, ou courriel, demander le retrait de ses images de la base de données d'Inspire Metz (qui centralisera l'ensemble des données utilisées) l'adresse suivante :

Agence Inspire Metz
Pôle Communication
2 place d'Armes – J.F.Blondel - 57000 METZ contact@inspire-metz.com